

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 14.09.2021

à 20 Heures

L'an deux mil vingt et un, le quatorze septembre, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Annie-France MONDELIN, Maire, en suite des convocations du 8 septembre 2021.

Présents : Mondelin Arnoux Prieur Lassot Jehanno Guinet Magnette Bourrachot Fournal Cassier Cuissinat Lageneste

Absent(e) excusé(e) : **Pierre-Yves Pigeron** donne pouvoir de vote à M-A Cassier
Gérard Lallias donne pouvoir de vote à J-P Fournal
Lucile Carvalheiro donne pouvoir de vote à L. Jehanno

Secrétaire de séance : Yvette Lageneste

Le précédent compte-rendu du 20.07.2021 est approuvé à l'unanimité des présents.

I – Réunions diverses depuis le 20 juillet

22.07.21 : Passage du jury du concours communal des « Maisons Fleuries » composé des élus disponibles de la commission « Fleurissement », des délégués des communes voisines ainsi que des professionnels, à Molinet. *Présentation du classement :*

1 - Gérard LALLIAS
12, Route de la Rozière

2- Sandra CHAPELLE
10, rue Jean Moulin

3- Suzy FORAT
4, Route de Moulins

4- Régina COULON
5, Chemin de la Bourse

5 - Christelle MOUSSERIN
24, Grande Rue

6 - Gilles FENEYROLS
70, Route de Digoin



28.07.21 : *Poursuites des Ateliers sur la signalisation d'animation de la future A79 à la Préfecture :* Mme la Maire, Mrs Arnoux, Montagnier et M. Maxime Lévite, élu à Chassenard, se sont déplacés à Moulins pour assister à la commission locale sur la signalisation d'animation culturelle et touristique → travaux portants sur le choix des thèmes à signaler, des implantations et examen des itinéraires d'accès aux sites signalés.

30.07.21 : Fin de saison de l'Accueil de Loisirs : présentation du film « les chasseurs de trésors » réalisé par les enfants et leurs animatrices, en présence des familles et des élus (Mmes la Maire,

Lageneste, Jehanno, Bourrachot et M. Pigeron). Ce film sera bientôt disponible sur le site internet de la commune, si la technologie le permet.

31.07.21 : Concours de Modèles et Allures de Juments de trait, sur le terrain de « la Roseraie » à Dompierre s/Besbre organisé par le Syndicat du Cheval de Trait de Sologne Bourbonnaise (coupe offerte par la Commune comme chaque année).

4.08.21 : Mmes la Maire, Prieur, Jehanno, Bourrachot, Mrs Arnoux, Lallias, Guinet, élus de la commission « Voirie » ont reçu M. Louis Gobillard d'Eiffage, pour évoquer les problèmes rencontrés sur les routes communales après passage des engins de chantier, en présence de M. Montagnier. Après la réunion, Mrs Gobillard et Montagnier se sont rendus sur place constater l'état des voiries. Le CM restera attentif à l'évolution des réparations annoncées sur les chemins. M. Arnoux souligne qu'un échange avec les élus des communes voisines, aura lieu à ce sujet lors de la prochaine rencontre le 28.09.2021. Réclamations seront présentées par l'ensemble des Elus des communes concernées au concessionnaire autoroutier.

28.08.21 : Mme Prieur a représenté la Commune au concours de Labour organisé à Pierrefitte-sur-Loire par les jeunes agriculteurs et le syndicat agricole du canton de Dompierre (coupe et maillots offerts par la commune comme chaque année). Plusieurs candidats de Molinet figurent au classement.

30.08.21 : Visite de Mmes Prieur, Solange Martin (ancienne factrice) et de M. Maxime Dessauges, élus du CCAS, à la maison de retraite du Donjon pour fêter les 100 ans de Mme Marthe Cuissinat, domiciliée avant son entrée en Ephad « Terre de la Motte » à Molinet. La famille a remercié la Municipalité et le CCAS.

6.09.21 : Le comité des Fêtes s'est réuni pour finaliser l'organisation de la Fête Patronale prévue les 11 et 12 septembre prochains, en présence de M. Montagnier. Mme la Maire remercie les élus et surtout le comité des Fêtes ainsi que M. Montagnier pour leur implication, ce qui a permis de réunir les Molinetois dans un cadre festif, très apprécié après la longue période Covid.

7.09.21 : Réunion de la commission « Voirie & Bâtiments » en présence de Mme Chantal Delorme et de M. Montagnier, pour la préparation des projets 2022 et années suivantes avec projections budgétaires. M. Arnoux informe le CM que c'était un point d'étape afin de classer les priorités pour les travaux et achats de matériels.

7.09.21 : Mmes et Mrs les Adjointes ont participé au second webinaire portant sur l'autoconsommation d'électricité organisé par l'Association des Maires de l'Allier (ADM03) en partenariat avec Enedis.

8.09.21 : Mme Lageneste a assisté à l'Assemblée Générale de la « Gym Sympa ». Les cours de gym se dérouleront comme avant la pandémie, c'est-à-dire le préau à disposition lundi matin et jeudi soir.

9.09.21 : Mmes la Maire, Prieur, Bourrachot, Mrs Lassot, Guinet, Fournal, Lallias et Cuissinat, élus disponibles des commissions « Bâtiments - Salles » et « Vie Associative - Animation » ont étudié les tarifs, les conditions de réservation des salles du complexe communal, et rédigé le nouveau règlement d'attribution des subventions communales aux associations (obligatoire par la législation), en présence de Mmes Andréa Bruno, Marielle Arnoux et de M. Montagnier, agents gérants la gestion des locations au Complexe Communal + Barnums.

11 & 12.09.21 : Fête Patronale... plusieurs animations autour de l'âne (balade éco-responsable, tours de calèche...) présentées par l'association « des ânes du Bourbonnais » de Braize (03), manèges, repas champêtres préparés par le traiteur Gordat, retraite aux flambeaux avec les ânes,

feux d'artifice, marché d'antan avec la présence de producteurs locaux et exposition-vente d'animaux vivants, Vin d'honneur et course cycliste.

Pour information :

- ↳ **23.09.21** : Préparation du calendrier des festivités et des manifestations pour l'année 2022 avec les Associations, en présence des élus, d'Andréa Bruno et de Marielle Arnoux.
- ↳ **28.09.21** : Réunion de concertation organisée à Pierrefitte-sur-Loire, entre les élus de Digoin et ceux des communes du « Canton de Dompierre-sur-Besbre » traversées par la D779. Cette première réunion a pour objectif de postuler au label de « route touristique » et d'examiner les divers aménagements souhaitables le long du linéaire qui permettraient d'atteindre cet objectif.

Agenda du Maire :

Le Grand Charolais :

8.09.21 : Comité stratégique du PLUi en visioconférence

27.09.21 : Conseil communautaire

Le Centre de Gestion :

13.09.21 : Comité Technique + CHSCT

II – Bâtiments – voirie et services communaux

III – Administration Générale

- ✚ Le CM reporte l'affaire « *convention « plan de relance – appel à projets pour socle numérique dans les écoles élémentaires* », car celle-ci est toujours en rédaction par les services du Ministère de l'Education Nationale.
- ✚ Mme la Maire propose au CM de se prononcer sur la procédure d'attribution de subventions communales aux associations. Cette procédure est décrite dans le projet de règlement remis sur table. Demande conforme sollicitée par le Trésor Public de Moulins (Trésorerie de Dompierre fermée définitivement depuis le 31.08.21) + contrôle de légalité de la Préfecture de l'Allier pour chaque subvention allouée aux associations diverses et autres organismes. *Dépôt du dossier au secrétariat de Mairie avant le 15 décembre de chaque année.* Après un tour de table, le CM adopte le règlement d'attribution des subventions communales aux associations.
- ✚ Le CM décide de réajuster les règlements et le fonctionnement des salles, lors des locations :

Pour les deux salles

- Mesures prises pour assurer, pendant toute la durée de la manifestation, la sécurité du public et des participants (*désigner une personne comme responsable de la sécurité*).
- Interdiction de cuisiner – que possibilité de tenir à température
- Capacité de la salle 1 n'excède pas les 290 personnes.
- Capacité de la salle 2 est de 100 personnes (version restauration → 60 personnes).
- Préau dédié principalement aux activités sportives.
- Changement des horaires pour récupérer et restituer les clés :
 - ↳ Pour le week-end → vendredi & lundi à 10 H
 - ↳ Pour le jour dans la semaine → le matin à 8 H

Ces mesures seront applicables dès retour de la délibération du contrôle de légalité de la Préfecture de l'Allier

- Les commissions « Bâtiments – Salles et « Vie Associative - Animation » ont reconsidéré les tarifs et les conditions de réservation des salles 1 & 2. Le CM décide, à l'unanimité, après un vote à main levée, 15 « POUR », d'agréer les tarifs suivants à compter du 1^{er} janvier 2022.

TARIFS
TOUTES CHARGES COMPRISES

SALLE 1

- Une journée (en semaine)	220 €
- Habitant de Molinet à « titre privé » (week-end)	330 €
↳ Salle + préau	400 €
- Personne de l'extérieur à « titre privé » (week-end)	410 €
↳ Salle + préau	550 €
- Association de Molinet à but lucratif	220 €
- Association de l'extérieur (week-end)	410 €
- Location à Traiteur	570 €
- Fête patronale	gratuit
- Fête de l'école	gratuit
- Banquet des classes	gratuit
- Une manifestation à but lucratif par association	gratuit
- Association de Molinet à but non lucratif	gratuit
<i>Pas de bal pour les associations extérieures</i>	
- Bal pour les associations locales (<i>pas plus d'un bal par an</i>)	460 € de caution 220 € de location

SALLE 2

- Une journée (en semaine)	150 €
- Habitant de Molinet à « titre privé » (week-end)	200 €
- Personne de l'extérieur à « titre privé » (week-end)	250 €
- Association de Molinet à but lucratif	150 €
- Association de Molinet à but non lucratif	gratuit

BARNUM

- Association de Molinet	gratuit
- Particulier de Molinet (grande structure 6 x 12 m)	90 €
- Particulier de Molinet (petite structure 6 x 8 m)	70 €

Pour un spectacle gratuit sur une soirée, la salle sera prêtée gratuitement, toutefois l'utilisateur devra remettre le contrat d'assurance et un chèque de caution

POUR TOUTES MANIFESTATIONS OU LOCATIONS :
Fournir une attestation d'assurance (obligatoire)
+ UNE CAUTION 200 € POUR LES DEUX SALLES ET LES BARNUMS

- A titre exceptionnel, le CM décide d'appliquer une gratuité, destinée aux associations à but lucratif, pour 2 locations de salles en 2022, afin de compenser les nombreuses annulations de manifestations en 2020 et 2021.

IV – Finances

- Le CM maintient les tarifs des pavés publicitaires pour la prochaine édition du Bulletin Municipal :
 - 40 € pour 1/8^{ème} de page,
 - 70 € pour 1/4 de page,
 - 100 € pour 1/2 page.
- SIAD du secteur de Dompierre s/Besbre → participation des communes adhérentes (2018 à 2021) : Mme la Maire indique qu'à la suite de la dissolution du SIAD en 2013, les 13 communes membres s'étaient engagées à contribuer à la prise en charge financière

(8 570€/an) des analyses réglementaires de l'incinérateur réalisées chaque année et ce jusqu'en 2035. En l'absence d'émission de titres de recettes par la Communauté de communes *Entr'Allier Besbre et Loire* et du versement des participations annuelles par les communes depuis le 1^{er} janvier 2018, le montant cumulé 2018-2021 pour la commune de Molinet s'élève à 4 905, 28 € (1 226, 32 € x 4). La contribution 2021 a été réglée le 31/08/2021. La Trésorerie de la Communauté de communes a donné un accord préalable quant à l'étalement du règlement pour les communes qui en feront la demande. De ce fait, le CM autorise le règlement des participations de 2018 et 2019 sur le budget 2021 et celui de 2020 sera reporté sur le budget 2022.

V – Urbanisme

- ✚ Pour information : Mme la Maire présente trois déclarations d'intention d'aliéner
- Vente par M. Pascal Marcaud au profit de M. Djahnit Fares
 ↳ Bâtiment situé « 53 Grande Rue »
 - Vente par Mme Palmina Addario au profit de M. et Mme Pierrick Michel
 ↳ Parcelle AK 60 située « rue de la Verne »
 - Vente par Mme Maryse Pelletier (en indivision avec Mrs Bernard Pelletier et Robert Pelletier) au profit de M. Christophe Vigani
 ↳ Maison située « 68 Grande Rue »

La Commune n'a pas exercé son droit de préemption sur ces ventes.

VI – Questions Diverses

Le CM a été informé :

- *Que la Municipalité a pris en charge l'animation « autour de l'âne » (250 €) lors de la « Fête Patronale » comme de coutume avec les animations musicales.*
- *D'un désistement pour l'achat de la parcelle n°5 au lotissement « Champ Bedu ».*

A vingt et une heure et trente minutes, la séance est levée

Fait à Molinet, le 14.09.2021

Le Maire,

MONDELIN Annie-France



ARNOUX Michel, A1

PRIEUR Nicole, A2

LASSOT Philippe, A3

JEHANNO Laurence, A4

Pouvoir de vote L. Carvalho

GUINET Gérard, CM

CARVALHEIRO Lucile, CM

Absente excusée

PIGERON Pierre-Yves, CM
Absent excusé

MAGNETTE Valérie, CM

LALLIAS Gérard, CM
Absent excusé

BOURRACHOT Céline, CM

FOURNAL Jean-Paul, CM
Pouvoir de vote G. Lallias

CASSIER Marie-Anne, CM
Pouvoir de vote P-Y Pigeron

CUISSINAT Yohan, CM

LAGENESTE Yvette, CM
Secrétaire de séance

